

en ligne en ligne

BIFAO 101 (2001), p. 249-291

Francis Janot, Catherine Bridonneau, Marie-Françoise De Rozières, Laurence Cotelle-Michel, Christian Decamps

La mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara : une nécropole d'époque tardive dans le secteur du mastaba d'Akhethetep.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à

l'étranger (BAEFE)

9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

La mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara: une nécropole d'époque tardive dans le secteur du mastaba d'Akhethetep

Fr. JANOT, C. BRIDONNEAU, M.-Fr. DE ROZIÈRES, L. COTELLE-MICHEL, Chr. DECAMPS

ES FOUILLES du musée du Louvre à Saqqara ¹ ont commencé en 1991. Il s'agissait de retrouver l'emplacement exact et ce qui subsistait du mastaba d'Akhethetep dont le décor de la chapelle funéraire avait été ramené au Louvre en 1903. La zone fouillée, située immédiatement au nord de la chaussée d'Ounas et au sud-est du complexe funéraire de Djéser, s'étend sur une surface d'environ 8 000 m² et par endroits atteint un dénivelé d'environ 10 m. Perturbée par les fouilles antérieures et par les travaux de déblaiement de la chaussée, elle se présentait comme une cuvette remplie de sable, entourée de monticules surmontés de murs de briques appartenant à des installations d'époque copte. C'est au fond de cette cuvette que le mastaba d'Akhethetep a été retrouvé, entouré d'autres monuments, laissant penser qu'il s'inscrivait dans un complexe funéraire plus vaste. Le travail de dégagement du niveau Ancien Empire a donc continué et l'étude du secteur nord-est a été l'un des objectifs de la dernière mission. Chaque campagne a également donné lieu à la découverte et à l'étude de couches d'époque copte et tardive. Ainsi c'est toute une nécropole datant des dernières dynasties qui a été mise au jour.

1 La fouille est dirigée par Christiane Ziegler, conservateur général chargée du département des antiquités égyptiennes au Louvre (DAE), secondée par Jean-Pierre Adam (architecte, archéologue, CNRS) et Guillemette Andreu (égyptologue, archéologue, conservateur DMF). À cette mission 2000 ont participé: Catherine Bridonneau (documentaliste, DAE), Laurence Cotelle-Michel (DAE), Christian Decamps (photographe, DAPA), Marc Étienne (conservateur, DAE), Francis Janot (archéologue), Guy Lecuyot (architecte, archéologue, CNRS), Marie-Françoise de Rozières (restauratrice, DAE) et nos collègues

égyptiens M. Salah El Assy et M. Mohamed Hindawy (inspecteurs du Conseil suprême des antiquités d'Égypte). Nous avons bénéficié de l'aide et de la collaboration de M. Adel Hussein, directeur du site de Saqqara et du Dr Zahi Hawass, directeur des zones archéologiques de Giza-Saqqara. L'Ifao, en la personne de son directeur, le Pr Bernard Mathieu, et de son personnel administratif et technique, nous a apporté une aide et un soutien infiniment précieux.

Les résultats des missions précédentes ont été publiés dans : Chr. ZIEGLER *et al.*, « À la recherche du mastaba d'Akhethetep : rapport préliminaire de la

mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara », La revue du Louvre et des musées de France, 1993, fasc. 2, p. 13-24; G. ANDREU, Chr. ZIEGLER, « Cinq campagnes de fouilles à Saqqara (1993-1997) », BSFE 139, juin 1997, p. 5-17; Chr. ZIEGLER et al., « La mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara. Résultats de quatre campagnes de fouilles de 1993 à 1996 », BIFAO 97, 1997, p. 269-292; Chr. ZIEGLER, « La mission archéologique du Louvre à Saqqara. Dernières découvertes », CRAIBL, janvier-mars 1997, p. 169-177.

■ 1. Les sarcophages

Vingt-cinq sarcophages ² ont été découverts lors de la mission d'octobre-novembre 2000, dans le secteur nord-est du site [fig. 1b], à l'est du mastaba d'Akhethetep. Ils étaient placés directement dans la couche de sable, contenant par endroits du *tafla* (sable mélangé à des morceaux de calcaire en décomposition) qui sépare les niveaux coptes ³ de ceux de l'Ancien Empire, entre + 102 et – 30 [fig. 1a], sur deux couches au moins.

Un seul sarcophage (n° 1) est orienté nord-sud, tête au nord; tous les autres sont orientés est-ouest, tête à l'ouest. Quelques-uns sont placés en biais, tête au nord-ouest (n° 19) ou au sud-ouest (n° 11, 23, 24).

Ils ne semblent pas avoir été pillés dans l'Antiquité, excepté le n° 3 dont le couvercle a disparu et dont les ossements sont éparpillés. Leur mauvais état est dû au poids du sable et des couches qui les recouvraient – les couvercles sont enfoncés – et à la fragilité des matériaux qui les composent.

Les sarcophages 17 et 18, placés l'un sur l'autre et situés à la limite est du secteur de fouille, n'ont pas été dégagés; le sarcophage 12 découvert en 1999 n'a pas été étudié.

Leur extrême fragilité a nécessité une consolidation presque immédiate au fur et à mesure de leur dégagement. Après un dépoussiérage à la soufflette afin de ne pas toucher la couche picturale souvent devenue pulvérulente, une solution de PRIMAL AC 33 dilué à 20 % dans l'alcool a été appliquée à la seringue. La polychromie ainsi refixée sur la *mouna* a supporté dans la plupart des cas et une fois les photographies faites, les relevés sur film plastique des différents décors, puis le démontage afin d'atteindre les ossements et permettre leur étude. Seuls les éléments les plus solides, masques et certaines parties du décor ont pu être sauvés puis rangés dans le magasin du site, pour y être conservés.

1a. Forme et matériaux

Les sarcophages sont presque tous momiformes, l'arrière de la tête plus ou moins arrondi et souvent presque plat (n° 5, 9, 15), avec une boîte à pieds (conservée pour les n° 4, 6, 7, 10, 12, 24). Les autres, de forme rectangulaire, plus étroits aux pieds (n° 2, 14, 17, 24), dont les côtés sont parfois très légèrement bombés (n° 22), appartiennent plutôt à des enfants ou à des adolescents et ont été découverts dans la partie est du secteur. Les sarcophages d'adultes mesurent entre 1,67 m et 1,86 m de longueur.

Les cuves comme les couvercles sont en bois enduits de terre crue. Les sarcophages rectangulaires sont construits en planches plus ou moins longues, maintenues entre elles par des chevilles. Les sarcophages momiformes sont plus élaborés. Le dessus du couvercle comme le fond de la cuve se composent d'une ou plusieurs longues planches peu épaisses (1 à 2,5 cm),

2 Numérotés par le Louvre: SARCO.2000/1 à SARCO.2000/25.

3 La couche contenant ces inhumations était située sous les structures d'habitation d'époque copte, mises au jour en 1994. faisant parfois toute la longueur du sarcophage depuis le front jusqu'au départ de la boîte à pieds (n° 4, 5). L'arrière et les côtés de la tête sont constitués de planches rectangulaires. Des morceaux plus ou moins longs de section presque quadrangulaire (épaisseur de 3,5 à 5 cm) et taillés en biseau à leurs extrémités pour faciliter l'assemblage et donner la forme au niveau des épaules forment les côtés de la cuve et du couvercle. Ces différentes parties sont assemblées par des chevilles de bois placées horizontalement quand elles relient les planches entre elles et placées en biais quand elles relient les planches avec les longs morceaux des côtés. Certaines chevilles sont coudées (n° 5), d'autres sont entourées d'étoffe (n° 5).

La boîte à pieds est construite à part, une ou plusieurs petites planches pour le dessus du coup de pied et le dessous des pieds, une étroite pour le sommet (n° 4, 7) et une pour chaque côté. Le tout est maintenu par des chevilles en bois. L'intérieur est le plus souvent noyé dans une épaisse gangue de *mouna*.

En général, la cuve est mieux conservée que le couvercle plus exposé, les points faibles se situent à l'arrière de la tête et aux pieds. Quand le bois est en bon état, on voit encore les mortaises rectangulaires creusées dans la cuve (n° 4, 5, 15) et dans lesquelles venaient s'encastrer les tenons du couvercle (l'un d'eux est encore en place sur le couvercle du n° 4). Le nombre et la position de ces mortaises varient d'un sarcophage à l'autre.

La surface du sarcophage est ensuite recouverte d'une couche de *mouna* d'épaisseur variable; en général plus épaisse à l'extérieur et au niveau de la tête et de la boîte à pieds. La cuve n'est pas toujours enduite complètement à l'intérieur. Cette couche donne au sarcophage ses formes arrondies à l'arrière de la tête et au niveau des épaules et apporte une cohésion à l'ensemble.

Les masques funéraires – visages et perruques avec leurs retombées – modelés en *mouna* (n° 1, 2, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 25) ou taillés dans le bois (n° 4 et 16) sont placés sur la planche qui forme le dessus du couvercle. La différence de niveau entre le visage et la planche est masquée par un boudin de *mouna* lissé. Les traits sont plus ou moins accentués, la bouche et le nez sont en relief, les yeux simplement indiqués par un creux. La présence d'un trou de section carrée sous le menton du sarcophage n° 20 indique l'emplacement d'une barbe qui n'a pas été retrouvée. Certains masques étaient en mauvais état (n° 2, 9, 10, 15, 19, 22) au moment de la découverte, d'autres étaient détruits (n° 3, 7, 13, 14, 21).

Sur certains sarcophages momiformes, non décorés, on voit encore les traces des bandelettes qui les maintenaient fermés (n° 1, 4, 5, 15, 21).

1b. Décor

Neuf sarcophages présentent un décor polychrome, plus ou moins bien conservé, couvrant la partie extérieure du couvercle (n° 6, 8, 11, 19, 20, 22, 23, 24, 25). Il est appliqué sur un badigeon blanc passé sur la couche de *mouna* qui recouvre le bois. Les principales couleurs sont le rouge, le rose, le bleu plus ou moins clair, le noir et dans une moindre mesure, le vert et le jaune. Les couleurs claires comme le bleu et le jaune sont bordées d'un trait noir. Les sarcophages qui ne sont pas décorés ont juste reçu un badigeon de couleur *mouna*.

La perruque est décorée de rayures noires (n° 11, 19, 22, 23, 24, 25), rouges (n° 6), ou rouges et bleu clair alternées (n° 8) 4. Les retombées de la perruque sont plus ou moins épaisses et longues, leur extrémité est droite (n° 11, 20) ou arrondie (n° 8, 19, 23, 24, 25). Dans un cas (n° 6) 5, un motif très stylisé rappelant la dépouille de vautour portée par les reines, encadre le visage en recouvrant la perruque.

Le visage est peint en rose (n° 8, 11, 19, 20, 23, 24, 25) ou en vert (n° 6); les sourcils et les yeux (contours et pupilles) sont peints en noir, l'intérieur de l'œil est peint en blanc; les lèvres ne sont jamais peintes. Quand elles ne sont pas en relief, les oreilles sont peintes en rose, sur les retombées de la perruque, avec les détails rehaussés de noir (n° 19, 24, 25).

La partie supérieure du torse est la partie la plus décorée du couvercle, on peut y distinguer trois zones ⁶:

La gorge, zone comprise entre les deux retombées de la perruque et le collier-ousekh, est décorée de bandes de couleur horizontales sur le fond rose des chairs. Cet espace, particulièrement fragile, est le plus souvent de forme rectangulaire, mais il peut se terminer en pointe (n° 25).

Les épaules sont également décorées de bandes de couleur horizontales correspondant à la partie supérieure du collier-ousekh. Chacune des épaules du sarcophage n° 6 est ornée d'une tête de faucon évoquant les fermoirs du collier.

Le buste est couvert par le motif du collier-ousekh dont la forme est plus ou moins arrondie, elle peut même parfois être rectangulaire (n° 23, 24). Il est bordé d'une ligne rouge (n° 8, 11, 23) ou noire (n° 24). Sous un motif ailé schématique (n° 8, 11, 19), il comprend plusieurs rangs de motifs géométriques ou floraux : quadrillage ou damier ⁷ (n° 8, 11, 19), triangles effilés tête vers le bas et décorés de pastilles à leur partie supérieure ⁸ (n° 8, 23, 24), triangles aux formes plus ou moins effilées alternant à leur partie inférieure avec de petits triangles ⁹ (n° 8, 11, 19, 24), rosettes ¹⁰ (n° 19), gouttes ¹¹ (n° 6, 8, 11, 19), « oves » allongées ¹² (n° 11). Il se termine par un rang de fleurs de lotus épanouies ¹³ (n° 8, 11, 19, 23), un rang de gouttes (n° 6), ou un rang de points rouges (n° 24). Les couleurs rouge et bleu clair dominent.

La partie inférieure du corps, comprise entre la base du collier-ousekh et les pieds, est ornée d'une inscription hiéroglyphique en colonne (n° 6, 8, 11, 19, 23, 24) peinte en noir sur un fond jaune bordé d'un trait rouge (n° 6, 11, 19, 23, 24) parfois lui-même bordé d'une frise de bandes alternées bleu clair, noir, rouge (n° 8). Il faut noter qu'aucun nom propre n'est inscrit à la fin de cette formule d'offrandes funéraire du type Ḥtp-dj-nswt, il n'y a d'ailleurs pas de place pour un nom. La formule s'adresse, dans tous les cas, à Osiris, «seigneur du ciel» (n° 6, 8, 23), «maître d'Abydos» (n° 8, 23), «roi des dieux» (n° 8), «prince de l'éternité»

- 4 pour comparaison, L. GIDDY, *The Anubieion at Saqqara II. The Cemeteries*, Londres, 1992, p. 39, type V.
- 5 pour comparaison, ibid, p. 39, type I.
- 6 Ibid, p. 40-42.
- 7 Pour comparaison, *ibid.*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 9.
- 8 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 1.
- 9 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 2.
- 10 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 8.
- 11 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 4.
- 12 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 3.
- 13 Pour comparaison, *ibid*, p. 41, fig. 7, variation sur le type 6.

(n° 8), «dieu grand» (n° 23), pour qu'il accorde au défunt «une belle sépulture» (n° 6), «des offrandes» (n° 8, 19, 24). Exceptionnellement, l'inscription est surmontée (n° 6) ou encadrée dans sa partie supérieure par l'image des Quatre Fils d'Horus (n° 11, 19). Dans un cas (n° 6), une scène de momification est représentée entre les Quatre Fils d'Horus, au-dessus de la formule d'offrandes.

■ 2. Les ossements

La détermination du sexe des adultes est faite selon la méthode d'Ascadi et Nemeskéri qui proposent d'étudier plusieurs caractères sur le crâne, l'os iliaque, le sacrum et le fémur ¹⁴.

La détermination de l'âge au décès est établie pour les enfants – jusqu'à 14 ans – par le degré de minéralisation et les stades d'éruption des différentes dents lactéales encore présentes sur les vestiges maxillaires et mandibulaires ¹⁵, pour les adolescents par l'étude des dents définitives et lactéales et l'état de synostose des os longs ¹⁶. Enfin pour l'adulte, par le degré d'oblitération des sutures crâniennes ¹⁷.

L'évaluation de la stature est déterminée lorsque le squelette a été totalement dégagé par une prise de mesure *in situ*.

L'état de conservation des ossements est conditionné par le sable, qui, le matin, est mouillé et chaud sur plusieurs centimètres de profondeur. Il forme alors une pâte autour des os qui deviennent friables au cours du temps.

Les corps, tous allongés en décubitus dorsal, sont constitués par une majorité d'enfants (n° 2, 10, 11, 14, 15, 16, 22, 23, 24) et d'adolescents (n° 4, 9, 25). Le sexe de neuf adultes sur dix (n° 7?) a pu être identifié. Il s'agit dans la majorité des cas d'hommes (n° 1, 3, 6, 8, 13, 19, 21) et de deux femmes (n° 5, 20) [fig. 2].

Le nombre de sarcophages étant, pour le moment, encore limité, nous disposons de trop peu d'individus pour évoquer les caractères morphologiques de cette population. Pourtant, on remarque d'emblée qu'il existe manifestement une sous-représentation des sujets adultes de sexe féminin. Quant à la répartition des âges des non-adultes, il faut signaler l'absence totale de tous petits enfants (0 à 9 mois) [fig. 3].

Chez les sujets adultes, le taux de mortalité le plus élevé se trouve dans la tranche d'âge mûr, soit 50-60 ans (n° 1, 6, 20).

14 G. ASCADI, J. NEMESKÉRI, History of Human Life. Span and Mortality, Budapest, 1970; J. BRUZEK, Archéo-Nil 2, 1999, p. 43-51.

15 D. FERMBACH, I. SCHWIDETZKY, M. STLOUKAL, *Bull.* et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris 6, 1979, p. 21-45; D.H. UBELAKER, *Human Skeletal Remains.* Excavations, Analysis, Interpretation, Chicago, 1978; D.H. UBELAKER, *Reconstruction of Demographic Profiles from Ossuary Skeletal Samples*, Washington, 1978.

16 Appartiennent à la catégorie des adolescents, tous les squelettes dont la maturation osseuse n'est pas terminée. Bien évidemment cette limite purement ostéologique ne correspond en rien avec la réalité des sociétés anciennes. Ce seuil de maturité varie entre 18 et 20 ans selon les auteurs, A. ALDUC, LE BAGOUSSE, « Maturation osseuse - majorité légale : la place des adolescentes en paléoanthropologie », Dossier de Documentation Archéologique 17, Paris, 1994, p. 31-39.

17 C. MASSET, Estimation de l'âge au décès par les sutures craniennes, thèse de sciences, Paris-VII, 1964; C. MASSET, Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris 12/VII, 1971, p. 85-105; avec la création de tranches d'âges, G. BILLY dans J. VERCOUTTER, Mirgissa III, Paris, 1976, p. 7-55, 97-113, 117-130.

Au cours du temps, le sable s'est infiltré progressivement dans les espaces laissés libres par la fonte des muscles et les a comblés, permettant le maintien des connexions anatomiques. Ainsi, la disposition initiale est parfaitement conservée et donc observable.

En règle générale, chez les individus non-matures, les mains ont été déposées directement sur le pubis (n° 10, 14, 23, 25), sur les cuisses (n° 5, 9, 15, 24), une main sur le pubis et l'autre sur la cuisse (n° 2, 4, 11), ou les deux mains allongées le long du corps (n° 22).

Pour les sujets adultes, on trouve également quatre positions : les mains déposées sur les cuisses (n° 1, 6, 21), réunies sur le pubis (n° 3, 8, 20), une main sur le pubis et l'autre sur la cuisse (n° 19), ou une main sous la face externe de l'os iliaque, l'autre sur la cuisse (n° 13).

Pour l'ensemble des enterrements, les jambes sont réunies dans le prolongement du corps, les pieds joints.

Le dégagement précis des squelettes a permis de retrouver la présence d'un linceul (n° 2, 4, 6, 8, 24), de linges (n° 3, 9) et de bandelettes plus ou moins bien conservées, enroulées autour des membres (n° 4, 5, 9, 14). Le corps placé dans le sarcophage n° 6 était entouré de cinq couches de tissu; au niveau de l'avant-bras et de la main gauche, se trouvait un assemblage soigné de bandelettes réparties sur une pièce de tissu. Il ne s'agit pourtant pas d'un bandelettage car les linges ne font pas le tour du membre, mais sont simplement posés dessus. Dans tous les cas, les fragments de tissus retrouvés ne sont ni brûlés ni colorés par les produits d'embaumement.

Les vestiges osseux n'ont pas subi de traitement d'embaumement. Les os, de couleur jaune-orange, ne portent aucune imprégnation de couleur noire, trace si caractéristique de l'action du bitume. La pyramide nasale a été épargnée de tout acte. De nombreux crânes étaient encore porteurs de cheveux (n° 1, 2, 5, 6, 8, 11, 19, 20), parfois avec des mèches longues et abondantes (n° 5).

Conclusion

Les découvertes de sépultures tardives (fin de l'époque dynastique et début de l'époque ptolémaïque) autour de complexes funéraires de l'Ancien Empire, ne sont pas nouvelles à Saqqara ¹⁸ en général, et sur le site fouillé par le Louvre en particulier où chaque année des sarcophages sont mis au jour. Pour le moment, la concentration est plus forte au nord et au nord-est du mastaba d'Akhethetep. Nous sommes en présence de sépultures modestes, caractérisées par des sarcophages décorés ou non, déposés sur plusieurs niveaux, dans le sable de remplissage, sans protection ni signalisation apparente ¹⁹, selon un ordre dont les règles nous échappent pour le moment. Les matériaux utilisés, bois et argile, étaient faciles à trouver et peu onéreux. Le bois semble de qualité médiocre, les planches sont fines, bien

18 J.E. Quibell, A.G.K. Hayter, Excavation at Saggara. Teti Pyramide North Site, Le Caire, 1927, p. 3-4; J.E. Quibell, Excavation at Saggara (1905-1906), Le Caire, 1907, p. 8-11; N. KANAWATI

et al., Excavations at Saqqara. North-west of Teti's Pyramide I, Sydney, 1984, p. 59-80; II, 1988, p. 42-48 et surtout L. GIDDY, The Anubieion at Saqqara II. The Cemeteries, p. 33-61.

19 Dans la partie sud-est du secteur fouillé cette année, on notera juste qu'une construction de forme pyramidale tronquée en brique crue a été dégagée parmi les sarcophages. assemblées et la finition est faite avec soin. Le matériel associé est particulièrement pauvre dans ce secteur. Aucune céramique ne peut être mise en relation avec à ces inhumations bien qu'elle soit présente dans les mêmes couches en d'autres points du site ²⁰. Seulement trois défunts ont été enterrés avec des objets personnels : bague (n° 21), boucle d'oreille (n° 22), lame de couteau (n° 22), collier de perles et d'amulettes (n° 16). Sur ou dans trois autres sarcophages, on avait déposé des objets liés au rituel funéraire : amulette (n° 1, 14) et résille (n° 20).

Le type de sarcophage, la décoration, la présence ou non d'une inscription hiéroglyphique, les objets de faible valeur, mais chargés d'émotions, sont révélateurs du niveau social de chacun. N'ayant pas les moyens financiers de se faire tailler et décorer un caveau comme ultime lieu de repos, le sarcophage, appelé « maître de vie » ²¹, devient alors la dernière demeure d'éternité. Endroit clos, dans lequel chaque planche intervient magiquement pour lutter contre la décomposition du corps, il sert à maintenir l'ensemble du corps ²², en fait, son intégrité, et lui concède une forme d'immortalité, d'où l'abandon des opérations d'embaumement. Ainsi, les sarcophages témoignent que chaque inhumé est parfaitement intégré dans les coutumes funéraires obéissant aux règles de la tradition égyptienne ancienne. Les particuliers de l'époque tardive semblent avoir voulu profiter de la présence d'édifices funéraires plus anciens déjà ruinés et abandonnés.

3. La description individuelle des sépultures (sarcophage et ossements)

Sépulture 1 [fig. 4]

Le seul sarcophage, orienté nord-sud, semble avoir été placé volontairement le long d'un muret de briques, mais à un niveau inférieur à ses fondations. Momiforme, il mesure 1,78 cm de longueur. L'arrière de la tête est assez plat, la boîte à pieds a disparu. Trois planches forment le dessus du couvercle tandis que le fond de la cuve est constitué d'une planche d'un seul tenant. On voit la trace de la bandelette de tissu qui maintenait le sarcophage fermé, sur le côté droit du couvercle au niveau de la bouche. Le visage dont le nez a disparu, ainsi que la perruque étaient modelés en *mouna*.

Sur le couvercle du sarcophage, au niveau de l'abdomen, étaient placées une amuletteouadj ²³ en faïence turquoise, de forme très simplifiée (h.: 1,8 cm; l: 0,6 cm; ép.: 0,5 cm) ainsi qu'une fleur séchée. S'agit-il du dernier acte d'un proche ou de l'oubli d'un prêtre-officiant?

Le défunt apparaît allongé en décubitus dorsal. Il s'agit du squelette d'un homme qui mesure 1,61 m de longueur. Il semble avoir été déposé sans tissu de protection. La tête porte

20 G. LECUYOT, «La céramique provenant du secteur du mastaba d'Akhethetep à Saqqara. Observations préliminaire », *CEE* 6, Le Caire, 2000, p. 235-260.

21 *Wb* I, 199, 14.
22 P. BARGUET, «Les textes spécifiques des différents panneaux des sarcophages du Moyen Empire », *RdE* 23, 1971, p. 15-22.

23 SA.00/33, cf. C. Andrews, *Amulets of Ancient Egypt*, Londres, 1994, p. 81-82.

encore des cheveux. La face antérieure de la mandibule et l'éminence mentonnière du côté droit ont révélé quelques poils de barbe. Il a les bras allongés le long du corps, les mains reposant sur la face antérieure de la région inguino-crurale de chaque hanche. Les jambes sont réunies dans le prolongement du corps, les pieds joints. L'âge au décès de cet adulte est estimé à 60 ans +/- 2 ans. La boîte crânienne ne conserve pas le cerveau. Les vestiges osseux ne portent aucune trace de pathologie révélatrice de la cause de sa mort. Il présente des facettes d'accroupissement rudimentaires. Nous pouvons noter une anomalie anatomique appelée manubrium sternal à deux sternébres ²⁴ qui a dû entraîner un retentissement fonctionnel minime.

Sépulture 2 [fig. 5]

Le sarcophage rectangulaire est incomplet, les pieds sont perdus, il est conservé sur 0,96 m de longueur. La cuve est moins abîmée que le couvercle. Le visage est détruit, il ne reste que quelques fragments du sommet de la perruque. Il n'est pas décoré.

Étendu en décubitus dorsal, l'enfant mesure 1 m de longueur. Des fragments de linceul sont mis en évidence sur le massif facial et à l'intérieur des orbites. Les bras sont allongés le long du corps, la main droite posée sur le pubis, la gauche sur la cuisse. L'ensemble des os du pied a disparu. L'âge au décès est évalué à 6 ans.

Sépulture 3

Le sarcophage momiforme est très abîmé, le couvercle a disparu et ce qui reste de la cuve est devenu pulvérulent.

Le squelette n'a pas pu être étudié. En effet, les os retrouvés sont trop fragmentés et pulvérulents pour être prélevés. L'observation *in situ* montre qu'il s'agit du corps d'un homme allongé en décubitus dorsal, les mains réunies au niveau du pubis. Des traces de linges ont été retrouvées au niveau des pieds réunis. L'âge est estimé à 30-35 ans.

Sépulture 4 [fig. 6]

Le sarcophage momiforme est complet et mesure 1,83 m de longueur. Le dessus du couvercle se compose d'une planche centrale qui va du front jusqu'au départ de la boîte à pieds. Deux planches plus étroites l'encadrent, à partir des épaules. L'arrière de la tête est bien arrondi et le dessus de la boîte à pieds est plat. Le masque taillé dans le bois est de forme allongée, les traits sont schématiques et accentués, les arcades sourcilières sont droites. On voit les traces des bandelettes de tissu qui fermaient le sarcophage, sous le menton et sous les genoux. Il n'est pas décoré.

24 II s'agit d'une anomalie de soudure des osseuse au Moyen Age en Provence, Paris, 1983, sternébres au corps sternal, B.-Y. MAFFART, Pathologie p. 10-11, p. 146, fig. 4.

L'ouverture du sarcophage montre une boîte crânienne fragmentée, recouverte par les vestiges d'un linceul qui se retrouve également au niveau des articulations tibio-tarsiales. Des vestiges de bandelettes sont mises en évidence sur les os des membres supérieurs. Le squelette de cet adolescent mesure 1,63 m de longueur. Il est allongé en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. La main gauche est posée sur la région inguino-crurale de la hanche et la main droite sur l'ischion. On observe une perte de connexion des deux os de l'avant-bras gauche due à l'interposition de la crête iliaque au moment de la fonte des tissus et du ligament interosseux. Deux ongles, en place au niveau des 2^e et 3^e phalangettes de la main droite, sont nettement coupés avec un bord soigné. L'âge au décès est estimé à 16 ans.

Sépulture 5 [fig. 7]

Le sarcophage momiforme mesure 1,74 m de longueur. La boîte à pieds est cassée. Le dessus du couvercle est constitué d'une seule planche allant du front jusqu'au départ de la boîte à pieds, le fond de la cuve est fait de trois longues planches. Les côtés du couvercle sont formés de trois morceaux de bois longs et étroits assemblés dans leur longueur. On remarque une petite proéminence au niveau des oreilles indiquant qu'elles étaient modelées en terre crue comme le masque et la perruque. On voit les traces laissées par les bandelettes de tissu qui fermaient le sarcophage au niveau du menton. Il n'est pas décoré.

Le squelette d'une jeune femme adulte reposait allongé en décubitus dorsal, les mains déposées sur les régions inguino-crurales des hanches. Le corps mesure 1,66 m de longueur. À droite, une natte de cheveux subsiste encore sur le crâne. Quelques fragments de bandelettes de lin de 1 cm de largeur entourent encore les avant-bras. Le tissu semble de médiocre qualité. L'âge au décès est évalué à 20 ans.

Sépulture 6 [fig. 8]

Le sarcophage momiforme mesure 1,86 m de longueur, complet il est cependant en mauvais état. Un badigeon blanc sert de base au décor polychrome rouge, bleu, vert, et noir, une partie de la couleur a disparu, par endroit la couche de badigeon réapparaît sous le décor. Le visage aux oreilles en relief, modelé en *mouna*, est peint en vert ²⁵, les sourcils et les yeux sont peints en noir et blanc. La perruque est ornée de rayures rouges. Le décor de la gorge est perdu, mais sur chaque épaule est peinte une tête de faucon. Ce motif surmonte une série de bandes horizontales se terminant par un rang de gouttes. Le collier-*ousekh*, de forme bien arrondie, est bordé d'une ligne rouge. Il se compose de bandes concentriques, et se termine par un rang de gouttes. Sous le collier, dans un cadre bordé de rouge sont représentés les Quatre Fils d'Horus, à tête humaine. Ils sont placés deux par deux, de part

25 J.H. TAYLOR, *Death and the Afterlife in Ancient Egypt*, Londres, 2001, p.236, la couleur verte des chairs, insistant sur l'identification du défunt avec

le dieu Osiris, se retrouve sur les sarcophages dès les XXV^e et XXVI^e dynasties.

et d'autre de ce qu'il reste d'une scène de momification. On devine encore le défunt allongé sur un lit à tête de lion et Anubis debout. L'inscription hiéroglyphique en colonne est peinte en noir et bordée d'un trait rouge puis d'une bande verte. Lacunaire, elle commence sous la scène de momification et s'arrête à la pointe des pieds, elle s'adresse à Osiris: « Offrandes que donne le roi à Osiris... maître du ciel pour qu'il accorde une belle sépulture... au bienheureux, justifié ».

Au niveau de l'abdomen, le squelette présente les reliquats d'un linceul replié en cinq épaisseurs. Au dessous, un assemblage de bandelettes est conservé au niveau de la main et de la moitié inférieure de l'avant-bras gauche. Il semble destiné à envelopper spécifiquement le bras. Pourtant, à l'examen, il ne s'agit pas à proprement parler d'un enroulement méticuleux autour des os, mais simplement d'un linceul posé qui ne recouvre pas la face postérieure des ossements. En outre, les bandelettes non imprégnées d'onguents sont peu adhérantes les unes aux autres. Cet adulte de sexe masculin, allongé en décubitus dorsal, a les mains réunies sur les cuisses. Il mesure 1,67 m de longueur. Son âge au décès est évalué à 50-55 ans. Il devait s'accroupir régulièrement de son vivant ²⁶. Au niveau de l'extrémité péronéo-tibiale droite, il présente les séquelles d'une entorse grave ²⁷ avec déchirure ligamentaire, guérie spontanément par ankylose.

Sépulture 7

Le sarcophage momiforme est fragmentaire, il manque une grande partie du couvercle qui n'est conservé que dans sa partie inférieure à partir des genoux, la cuve est mieux conservée et mesure 1,86 m de longueur. La boîte à pieds est entière, le dessus du coup de pieds est fait d'une planche d'un seul tenant. Il n'est pas décoré.

Le squelette n'a pas pu être étudié au vu de l'état de conservation des vestiges osseux. Il s'agit d'un adulte de sexe et d'âge indéterminés.

Sépulture 8 [fig. 9]

Le sarcophage momiforme mesure 1,84 m de longueur. Le masque n'est plus en place, mais le décor de ce qu'il reste des retombées de la perruque permet de lui associer un masque dégagé quelques jours plus tôt. Le décor polychrome rouge, bleu, noir et rose est posé sur un badigeon blanc. Le visage est assez bien modelé, le nez et les lèvres sont indiqués en relief, l'emplacement des yeux par deux creux, les chairs sont peintes en rose, les épais sourcils et les yeux sont peints en noir et blanc. La perruque est décorée d'une

26 Il est toujours intéressant de s'intéresser à la taille de l'empreinte iliaque au niveau de l'extrémité supérieure du fémur. Le facteur qui la détermine est l'amplitude du mouvement articulaire surtout dans l'accroupissement. Il faut associer également l'existence de facettes surnuméraires au niveau de la face antérieure de la malléole externe de l'épiphyse

inférieure du tibia, B.-Y. MAFFART, L'abbaye Saint-Victor de Marseille. Études anthropologiques de la nécropole des IV^e-VI^e siècles, Paris, 1980, p. 204, fig. 73, 228, 232, fig. 83.

27 La pièce osseuse montre des ossifications marginales exubérantes qui sont présentes entre le tibia et la malléole fibulaire. La présence d'un

diastasis irréductible semble égale à celui retrouvé sur la pièce découverte dans la sépulture médiévale de Percy-en-Auge (Calvados), J. DASTUGUE, V. GERVAIS, Paléopathologie du squelette humain, Paris, 1992, p. 181, fig. 85. alternance de rayures rouges et bleu clair. Un fin trait noir marque la séparation entre le front et le départ de la perruque, un autre trait noir borde les rayures à leur partie inférieure. L'extrémité des retombées est arrondie. Le décor de la gorge ainsi qu'une partie de celui des épaules est perdu. Le collier-ousekh est bordé d'une ligne rouge. Sa partie supérieure, sous les retombées de la perruque, est très abîmée, on devine les restes d'un motif ailé schématique bordé d'un rang de triangles aux pointes effilées. Sous ce motif se succèdent un rang de damier, quatre rangs de triangles aux pointes effilées, un rang de gouttes très allongées et un rang de fleurs de lotus épanouies.

L'inscription en colonne est peinte en noir sur fond beige et bordée d'une frise. La formule d'offrandes funéraire s'adresse à Osiris et comprend des lacunes : « Offrandes que donne le roi à Osiris, seigneur d'Abydos... maître du ciel, roi des dieux, prince de l'éternité pour qu'il accorde une sortie de voix... ».

Le squelette de cet homme adulte mesure 1,80 m de longueur. Il est recouvert par un linceul, dont quelques fragments sont découverts au niveau de l'os occipital. Il est étendu en décubitus dorsal, les mains sont réunies au niveau du pubis, les pieds joints sur la planche droite de la cuve, le pied gauche déposé sur le pied droit. Au niveau de l'avant-bras droit, on constate la même perte de connexion des deux os de l'avant-bras (n° 4). Le crâne et le massif facial ont souffert au moment de la découverte. L'âge au décès est estimé à 46 ans +/- 3 ans.

L'examen osseux révèle une perforation oléocrânienne au niveau de l'extrémité distale de l'humérus gauche ²⁸. Au niveau du pied droit, une exostose plantaire calcanéenne ²⁹ a provoqué, du vivant de cet homme, un syndrome douloureux au cours de la marche. Une arthrose dégénérative importante acromio-tubérositaire est présente au niveau des têtes humérales, ainsi qu'au niveau des vertèbres surtout lombaires.

Sépulture 9 [fig. 10]

Le sarcophage momiforme mesure 1,80 m de longueur. La boîte à pieds est cassée et le masque très abîmé, l'arrière de la tête est plat. Le bois est pulvérulent. Il n'est pas décoré.

L'adolescent dégagé apparaît bien à l'aise dans un sarcophage trop grand pour lui. Allongé en décubitus dorsal, il mesure 1,40 m de longueur. Des morceaux de bandelettes sont retrouvés autour de la mandibule. Un linge froissé faisant office de cale est situé entre la face postérieure de la mandibule et le cou. Les mains en connexion anatomique sont déposées sur les cuisses. L'âge au décès est estimé à 18 ans.

28 C'est-à-dire une communication entre les fosses oléocranienne et coronoïdienne de 2 mm de diamètre, à bords lisses. Cette anomalie anatomique semble liée à la capacité de flexion-extension du coude, G. OLIVIER,

Pratique anthropologique, Paris, 1960, p. 206-207;
B. MAFFART, op. cit., p. 126-127.

29 Il s'agit d'une épine osseuse, de 3 mm de longueur, située dans l'extrémité postérieure de

l'aponévrose plantaire, J. Dastugue, V. Gervais, *op. cit.*, p. 152-153, fig. 67.

Sépulture 10 [fig. 11]

Le sarcophage momiforme mesure 1,05 m, ses formes sont très schématiques. Il est situé juste à l'ouest et dans l'axe du sarcophage n° 2. Il est complet mais la boîte à pieds est abîmée sur le dessus, l'arrière de la tête est plat. Le masque avec sa perruque aux retombées très courtes est de petite taille.

Le squelette de l'enfant mis en évidence mesure 95 cm de longueur. Ses deux mains sont posées sur le pubis. L'âge au décès est estimé à 4 ans. Il ne présente aucune pathologie osseuse.

Sépulture 11 [fig. 12]

Le sarcophage momiforme mesure 1,46 m de longueur. La cuve est en mauvais état et une partie de son fond a disparu. Le décor polychrome rose, bleu, rouge et noir est peint sur un fond blanc. Le mauvais état de conservation du sarcophage n'a pas rendu possible son dessin. Le visage au nez cassé a des traits très accentués, la bouche est bien modelée ainsi que le menton. Les chairs sont peintes en rose et les yeux en noir et blanc. La perruque dont la partie supérieure sur le front a disparu, est décorée de rayures noires sur fond beige. Elle est recouverte d'un motif peint en rouge encadrant le visage qui évoque la dépouille de vautour portée par les reines. Les extrémités de la perruque sont droites et peintes en beige. La gorge est ornée de bandes horizontales bleues et rouges sur le fond rose des chairs. Les épaules sont décorées de bandes similaires terminées par un rang de gouttes. Le collier*ousekh* est bordé d'une ligne rouge. Sous le motif ailé schématique bordé d'un rang de triangles aux pointes effilées, il se compose de 4 rangs: oves, triangles aux pointes effilées, gouttes alternées bleu clair et rouges et large rang de fleurs de lotus épanouies bleues.

L'inscription en colonne est peinte en noir sur un fond blanchâtre et bordée de rouge, elle est illisible car la surface du couvercle est très abîmée. De part et d'autre de sa partie supérieure et tournés vers elle, sont représentés les Quatre Fils d'Horus, placés deux par deux, ils ont des têtes humaines et tiennent une plume d'autruche peinte en bleu.

Le squelette de cet enfant mesure 1,33 m de longueur. Il est allongé en décubitus dorsal, la main gauche est disposée sur le pubis, la main droite sur la cuisse. L'âge au décès est évalué à 11 ans.

Sépulture 13 [fig. 13]

Le sarcophage momiforme est incomplet, le masque comme l'arrière de la tête sont détruits ainsi que la boîte à pieds, la cuve est mieux conservée. Il n'est pas décoré.

Trouvé en mauvais état de conservation, le squelette est étendu en décubitus dorsal, les bras maintenus le long du corps avec la main gauche qui se présente par sa face dorsale en connexion sous la face externe de l'os iliaque. La main droite a migré dans la partie interne de la fosse iliaque. De nombreux os des pieds n'ont pas été retrouvés. Ce jeune adulte mesure 1,50 m de longueur. Son âge au décès est estimé à 23-24 ans. Il présente des facettes d'accroupissement rudimentaires.

Sépulture 14 [fig. 14]

Le sarcophage rectangulaire mesure 1,15 m de longueur. Le dessus du couvercle est très abîmé, le masque a disparu. Il n'est pas décoré.

Un jeune enfant est recouvert par tout un ensemble de tissus et de bandelettes pulvérulents et carbonisés. L'enfant mesure 98 cm de longueur. Il apparaît allongé en décubitus dorsal, les mains ramenées au niveau du pubis. Aux pieds, certains os comme le deuxième et le troisième métatarsien ainsi que des phalanges ne sont pas présents. En revanche, ils sont mis en évidence au niveau de l'articulation des genoux. Au moment de la préparation du corps, les officiants ont disposé deux tiges de palmiers de 13 mm de diamètre de part et d'autre du corps afin de le maintenir en connexion et ainsi empêcher sa complète désarticulation. Ce dispositif marque un traitement tardif accompli sur un corps déjà en état de décomposition avancée ³⁰. L'âge au décès est évalué à 5 ans.

Au niveau du cou, à 4 cm du rebord inférieur de la mandibule, une amulette-*oudjat* ³¹ est encore solidarisée au tissu par un brin de lin passé dans le canal de suspension. En faïence verdâtre, elle a perdu sa glaçure, aucun détail n'est indiqué (h.: 0,8 cm – la.: 1,5 cm – ép.: 0,2 cm).

Sépulture 15 [fig. 15]

Le sarcophage momiforme mesure 1,63 m de longueur. La boîte à pieds est cassée à son sommet, le masque est complètement écrasé. On voit les traces des bandelettes qui fermaient le sarcophage au niveau de la bouche. Il n'est pas décoré.

L'adolescent présente une calotte crânienne en mauvais état de conservation. Allongé en décubitus dorsal, les membres supérieurs et inférieurs portent encore des traces de bandelettes. Les mains sont déposées sur les cuisses. Il mesure 1,47 m de longueur. Le corps semble être recouvert d'un linceul dont il subsiste une trace au niveau de l'os iliaque droit. L'âge au décès est évalué à 13 ans.

Sépulture 16

Le sarcophage n'a pas été retrouvé. Cependant un masque en bois mis au jour non loin des vestiges osseux et qui porte encore des traces de peinture noire au niveau du sourcil gauche peut appartenir à cet enterrement.

Rares vestiges osseux d'un jeune enfant dont la taille est estimée à 74 cm par la courbe extrapolée de Stewart, établie sur la croissance du fémur. L'âge au décès est évalué à 12 mois ³². Il est orienté selon l'axe est-ouest, la tête déposée à l'ouest.

30 A Douch, le squelette d'un homme d'environ 45 ans révèle la même préparation, Fr. DUNAND, R. LICHTENBERG, *DFIFAO* XXVI, 1992, p. 65; dans la Vallée des Reines, la momie 34-22 a montré la présence de tiges de palmiers, de chaque côté de l'axe du rachis, afin de maintenir le tronc, A. MACKE, Ch. MACKE-RIBET, Rapport sur l'étude des restes humains effectuée dans les tombes 15, 16, 34 de la

Vallée des Reines, novembre 89-90, p. 12 et 16. 31 SA.00/39, cf. C. Andrews, op. cit. p. 43-44, 69. 32 M. Durigon, *Pratique médico-légale*, Paris, 1999, p. 53, fig. 6.2. Il devait porter un collier autour du cou ³³, composé d'un lot de rondelles et d'amulettes retrouvées éparpillées près de la tête : 35 plaquettes-*oudjat* très stylisées (h. : 0,6 cm; l. : 0,7 cm), 24 perles annulaires, une colonnette-*ouadj* (h. : 2,3 cm), un œil-*oudjat* uniface avec pupille et sourcil en relief peints en noir (h. : 0,7 cm – l. : 1 cm), un Hehe/Shou plat (h. : 1,4 cm; l. 0,6 cm), un trapèze (h. : 1,1 cm – l. : 1 cm – ép. 0,4 cm), un dieu schématique indéterminé (h. : 1,5 cm – l. : 0,45 cm – ép. : 0,6 cm) le tout en faïence turquoise clair ainsi que six rondelles en métal cuivreux très corrodé et une rondelle irrégulière en terre cuite découpée dans une poterie et percée (fig. 16).

Sépulture 19 [fig. 17]

Le sarcophage momiforme mesure 1,67 m de longueur, il est incomplet, la boîte à pied est cassée. Le masque est cassé au-dessus de l'œil droit, la perruque est abîmée, il ne reste que la partie au-dessus de l'œil gauche et les retombées. Le décor polychrome rose, rouge, bleu, noir et jaune est peint sur un fond blanc, les couleurs sont intenses. Malheureusement, à cause de la surface pulvérulente seule une partie du décor a pu être dessinée.

Les chairs du visage sont peintes en rose, les sourcils et les yeux en amande peints en noir et blanc, une ligne noire semble souligner le menton, les oreilles sont dessinées sur les retombées de la perruque et peintes en rose avec les détails en noir. La perruque est décorée de rayures noires, bordées à leur partie inférieure par une large bande rouge, l'extrémité des retombées est arrondie. La gorge est ornée de bandes horizontales rouges et bleu clair bordé de noir. Sous un motif ailé schématique bordé de triangles aux pointes effilées, le collier-ousekh se développe sur 6 registres: triangles aux pointes effilées, damier, rosettes à huit rayons, triangles aux formes arrondies, gouttes de forme irrégulière, fleurs de lotus épanouies.

L'inscription en colonne est peinte en noir sur fond jaune et encadrée d'une bande rouge. La formule d'offrandes à Osiris est lacunaire: «Offrandes que donne le roi à Osiris... pour qu'il accorde toute offrande-*hetep* et toute offrande-*djefaou...*». De part et d'autre de l'inscription, et tournés vers elle, sont représentés les Quatre Fils d'Horus, à tête humaine, momiforme; ils tiennent des linges.

Le squelette de cet adulte mature mesure 1,70 m de longueur. Ni linge ni bandelette ne sont retrouvés sur le corps. Il est étendu en décubitus dorsal, sa main gauche est posée sur le pubis, la droite sur la cuisse. L'âge au décès de cet homme est évalué à 60-65 ans. Il présente une édentation totale au maxillaire supérieur ainsi qu'une édentation presque complète à la mandibule. Encore en place sur l'arcade, les dents existent sous forme de racines. Les facettes d'accroupissement retrouvées sont très fortes.

33 SA.00/41.

Sépulture 20 [fig. 18]

Le sarcophage momiforme mesure 1,87 m de longueur. L'arrière de la tête est plat. Il est peint en noir. Le visage, cassé au-dessus des yeux, a perdu son nez, sur le côté droit du visage on voit des restes de bois. Les chairs sont peintes en rose, les yeux sont peints en noir et blanc. Les restes de la colonne d'inscription peinte en noir sur un fond jaune et bordée de rouge sont infimes.

Le squelette de cette femme adulte est étendu en décubitus dorsal, les mains réunies sur le pubis. Elle mesure 1,58 m de longueur. Une résille ³⁴ de perles annulaires très fines et très régulières, simples, doubles ou triples, en faïence colorée: blanc, bleu, rose, noir, jaune, vert, est trouvée en position au niveau de la symphyse mentonnière droite. Les perles sont encore assemblées pour composer un motif géométrique répétitif sur 7 cm de longueur et 3,5 cm de hauteur. Un deuxième assemblage de perles annulaires et tubulaires: rose, blanc et bleu, a été découvert au niveau de la face latérale du cou du côté droit. Il servait à fixer la résille autour du cou. La résille semble s'étendre jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne. Au niveau des côtes, les perles se sont effondrées au moment de la fonte des tissus. Ainsi les éléments du décor ne sont plus visibles. L'âge au décès est estimé à 60 ans.

Sépulture 21 [fig. 19]

Le sarcophage momiforme, mesure 1,80 m de longueur. Le masque a disparu, le couvercle est écrasé et la boîte à pieds est éventrée. On remarque les traces des bandelettes fermant le sarcophage au niveau du bassin. Il n'est pas décoré.

Les os sont très pulvérulents. Le crâne est multi-fragmenté et la mandibule n'a pas été retrouvée. En fait, c'est toute la partie supérieure du squelette qui a subi des dégâts. Allongé en décubitus dorsal, les mains déposées sur les cuisses, cet homme adulte mesure 1,63 m de longueur. Il possède une bague en métal cuivreux ³⁵ au niveau du deuxième métacarpe de l'annulaire de la main gauche. L'âge au décès est évalué à 30-35 ans selon les quelques vestiges d'os du crâne retrouvés. Les facettes d'accroupissement sont fortement marquées.

Sépulture 22 [fig. 20]

Le sarcophage rectangulaire mesure 0,91 m de longueur, l'arrière de la tête est perdu et les pieds sont abîmés. Le bois qui le compose, en mauvais état, est devenu pulvérulent, le masque est très abîmé. On distingue d'infimes restes de décor polychrome, noir et rouge sur un fond blanc. Il reste une toute petite partie du bas des retombées de la perruque décorées de rayures noires. On distingue encore les restes d'un quadrillage et des pastilles

34 La résille funéraire posée sur le corps du défunt devient fréquente à partir de la XXV^e dynastie et reste en usage jusqu'à l'époque ptolémaïque, cf. J.H Taylor, *op. cit.* p. 206-207; S. IKRAM, A. DODSON, *The Mummy in Ancient Egypt. Equipping the Dead for Eternity*, Londres, 1998, p. 186-187.

35 SA.00/56, anneau fendu de 2,2 cm de diamètre extérieur.

rouges à l'emplacement du collier-ousekh. Il y avait également une colonne d'inscription hiéroglyphique, de petits restes indiquent qu'elle était peinte en noire et bordée de rouge.

Les vestiges osseux de ce jeune enfant apparaissent très fragmentaires et en mauvais état de conservation, car son sarcophage a été déposé dans une couche de *tafla*. Recouvert par un linceul, il mesure 83 cm de longueur. Il repose en décubitus dorsal, les bras allongés le long du corps, les mains disposées dans leur prolongement sous l'os coxal. Un anneau d'oreille ³⁶ en argent (diam.: 1,1 cm), est disposé à 3 cm de l'épiphyse supérieure non soudée de l'humérus gauche. Entre les fémurs, une lame de couteau ³⁷, en métal ferreux, très érodée est mise en évidence. De forme incurvée, elle mesure 8,5 cm de longueur, 1,7 cm de largeur et 1 mm d'épaisseur. Elle a été déposée d'une manière intentionnelle. L'âge au décès est estimé à 3 ans. Il pourrait s'agir de la lame responsable de l'accident mortel survenu au cours de la circoncision ou quelques jours après des suites d'une complication infectieuse.

Sépulture 23 [fig. 21]

Le sarcophage momiforme mesure 1,11 m de longueur. L'arrière de la tête est arrondi. Du masque, il ne reste plus que le visage, les extrémités des retombées de la perruque et un reste de celle-ci sur le front. Le visage est cassé en deux au niveau de la bouche. Le décor polychrome rouge, jaune, bleu très clair, noir est posé sur un fond blanc.

Les traits du visage sont très accentués, on voit nettement les trous des narines, la couleur blanche du fond réapparaît par endroit. Les chairs sont peintes en rose, les yeux sont peints en noir et blanc. La perruque est ornée de larges rayures noires sur un fond jaune, elles ne vont pas jusqu'à l'extrémité arrondie des retombées, elles s'arrêtent un peu plus haut et sont bordées par un fin trait noir, au niveau du menton une large bande rouge les recouvre. Entre les retombées de la perruque, la gorge est décorée de bandes de couleur horizontales. Le collier-ousekh bordé d'une ligne rouge est presque rectangulaire. Le décor est réparti en trois registres : deux bandes de triangles effilés et un rang de fleurs de lotus épanouies. La formule d'offrandes à Osiris est peinte en noir sur un fond jaune et bordée de rouge : «Offrandes que donne le roi à Osiris, maître d'Abydos, le dieu grand, maître du ciel... ».

Le squelette de ce jeune enfant est étendu en décubitus dorsal. Les mains sont réunies au niveau du pubis, les pieds joints. Il mesure 1 m de longueur. L'âge au décès est évalué à 6 ans.

Sépulture 24 [fig. 22]

Le sarcophage momiforme mesure 1,07 m de longueur, l'arrière de la tête est plat. Le décor polychrome rose, noir, bleu-gris, rouge et jaune est posé sur un fond blanc. Le visage assez plat est cassé au niveau du nez, les chairs sont d'un rose intense comme les énormes oreilles peintes sur les retombées de la perruque, les détails des yeux comme des oreilles sont

³⁶ SA.00/58.

³⁷ SA.00/57.

rehaussés de noir. La bouche est juste indiquée par un léger relief. La perruque est ornée de larges rayures noires sur fond jaune, elles sont bordées à leur partie inférieure par un trait horizontal noir, une large bande jaune et de nouveau un fin trait noir. La gorge comme les épaules sont décorées de bandes de couleur horizontales. Le collier-ousekh, bordé de noir, est rigide, presque rectangulaire. Son décor schématique compte quatre registres: trois rangs de triangles effilés pointes en bas et un rang de pastilles irrégulières. La formule d'offrandes, très lacunaire, est peinte en noir sur fond jaune bordé d'une bande rouge.

Le squelette d'un jeune enfant qui mesure 91 cm de longueur semble recouvert par un linceul. Il est allongé en décubitus dorsal, ses mains sont réunies sur les cuisses, les pieds joints. L'âge au décès est estimé à 4 ans. Il présente un prognathisme maxillaire supérieur.

Sépulture 25 [fig. 23]

Le sarcophage momiforme mesure 1,80 m de longueur. En mauvais état, le couvercle est complètement effondré, les pieds sont cassés. Le décor polychrome a disparu en grande partie. Le visage est bien modelé, les chairs sont peintes en rose, les yeux en amandes sont peints en noir et blanc. Les oreilles sont peintes sur les retombées de la perruque. La perruque est ornée de rayures noires, l'extrémité des retombées arrondie est peinte en rouge. La gorge se termine en pointe et est décorée de bandes horizontales rouges, bleu clair bordé de noir et rouge.

Le squelette de cet adolescent mesure 1,56 m de longueur. Allongé en décubitus dorsal, ses deux mains sont réunies au niveau du pubis. Aucun linge ne semble le recouvrir. Son âge au décès est évalué à 18 ans.

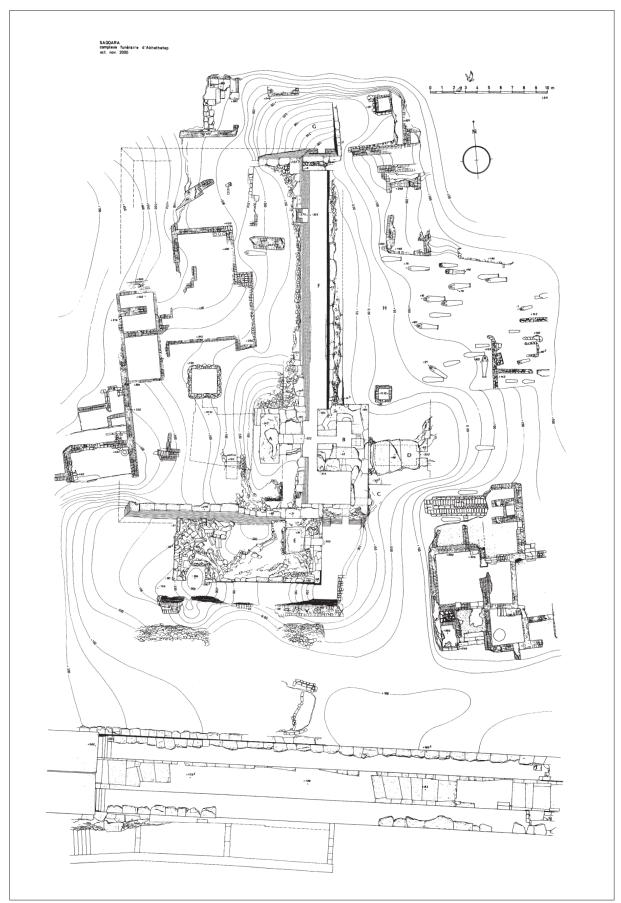


Fig. 1a. Plan du site, mission 2000 - J.-P. Adam.



Fig. 1b. Vue du secteur nord-est fouillé en 2000 - Chr. Decamps.

	Non-adultes	Adultes	Total
campagne 2000	12	10 dont 2 femmes	22

Fig. 2. Tableau - La répartition par sexe.

1-4	5-9	10-14	15-19	Adultes	Total
4	3	2	3	10	22

Fig. 3. Tableau - La répartition par classes d'âge.



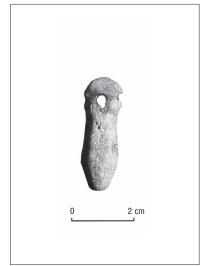


Fig. 4a. Le sarcophage 1 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

Fig. 4c. Amulette ouadj - Chr. Decamps.



Fig. 4b. Le squelette 1 en place - Chr. Decamps.

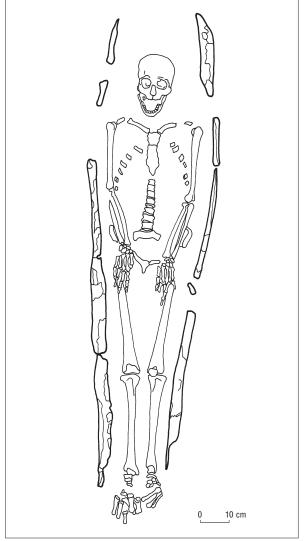


Fig. 4d. Dessin du squelette 1 - Fr. Janot.



Fig. 5a. Le sarcophage 2 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 5b. Le squelette 2 en place - Chr. Decamps.

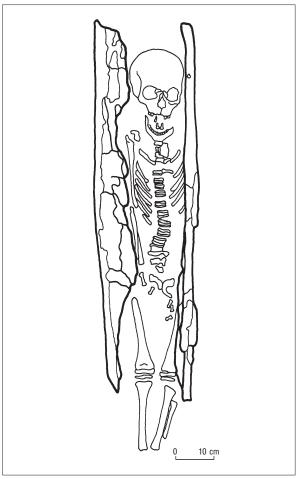


Fig. 5c. Dessin du squelette 2 - Fr. Janot.



Fig. 6a. Le sarcophage 4 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 6b. Le squelette 4 en place - Chr. Decamps.

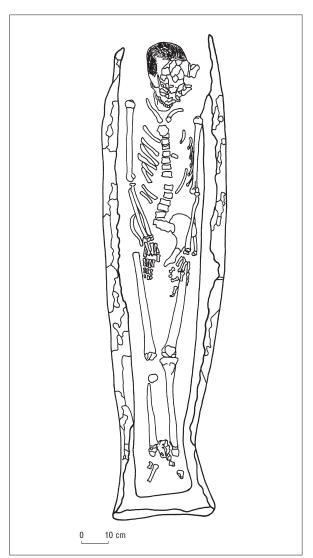


Fig. 6c. Dessin du squelette 4 - Fr. Janot.

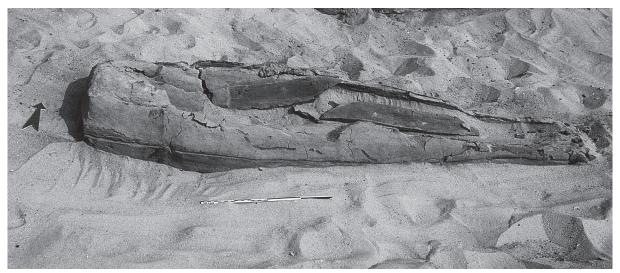


Fig. 7a. Le sarcophage 5 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 7b. Le squelette 5 en place - Chr. Decamps.

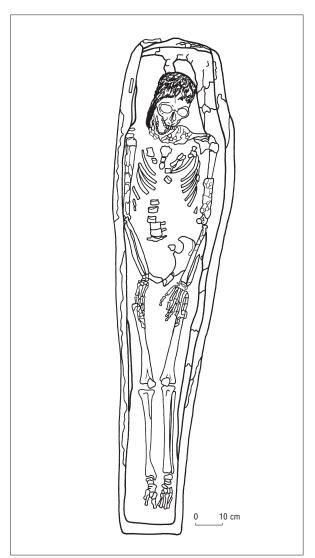


Fig. 7c. Dessin du squelette 5 - Fr. Janot.



Fig. 8a. Le sarcophage 6 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

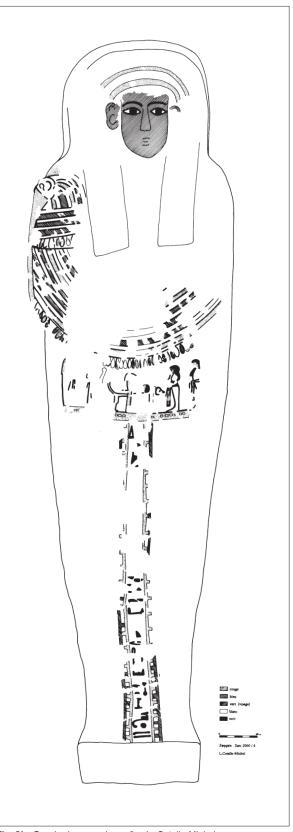


Fig. 8b. Dessin du sarcophage 6 - L. Cotelle-Michel.



Fig. 8c. Le squelette 6 en place - Chr. Decamps.

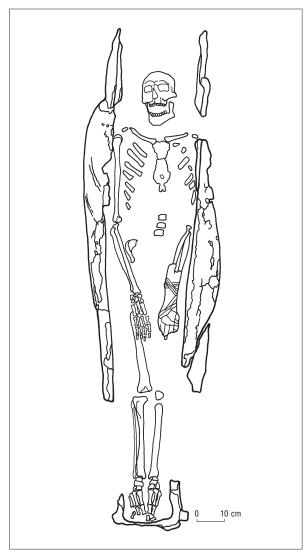


Fig. 8d. Dessin du squelette 6 - Fr. Janot.



Fig. 9a. Le sarcophage 8 lors de sa découverte – Chr. Decamps.



Fig. 9b. Le masque funéraire - Chr. Decamps.

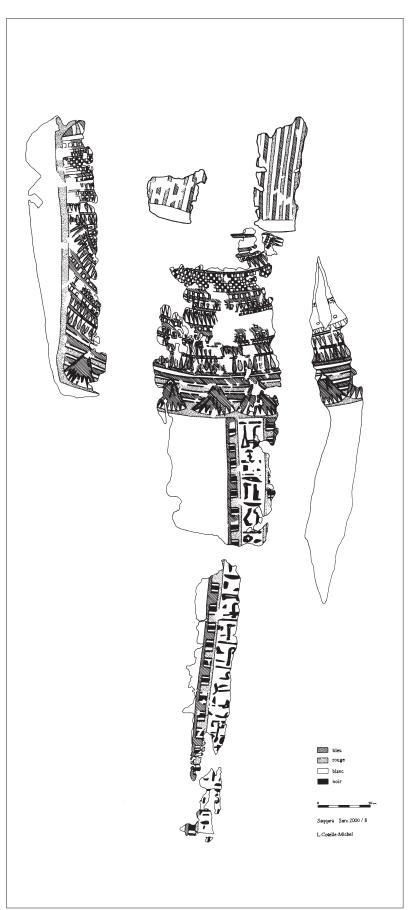


Fig. 9c. Dessin du sarcophage 8 - L. Cotelle-Michel.



Fig. 9d. Le squelette 8 en place - Chr. Decamps.

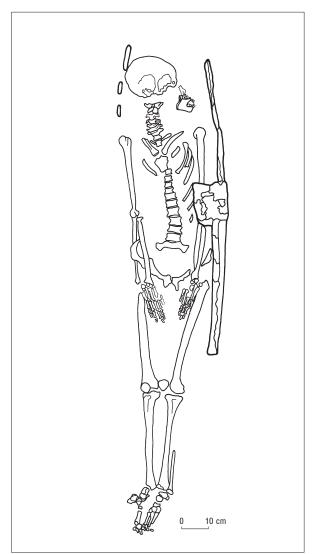


Fig. 9e. Dessin du squelette 8 - Fr. Janot.



Fig. 10a. Le squelette 9 en place - Chr. Decamps.

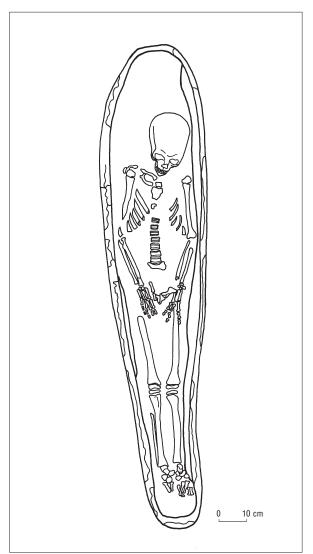


Fig. 10b. Dessin du squelette 9 - Fr. Janot.



Fig. 11a. Le sarcophage 10 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 11b. Le squelette 10 en place - Chr. Decamps.

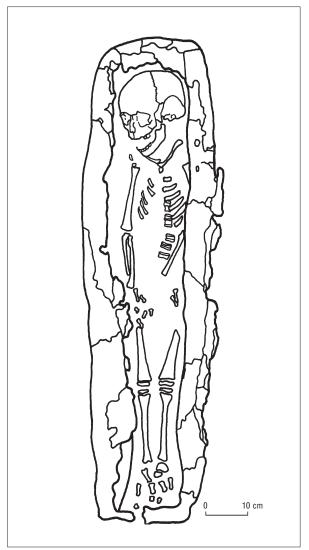


Fig. 11c. Dessin du squelette 10 - Fr. Janot.

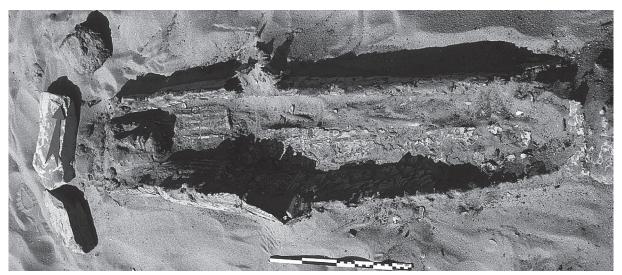


Fig. 12a. Le sarcophage 11 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 12b. Le squelette 11 en place - Chr. Decamps.

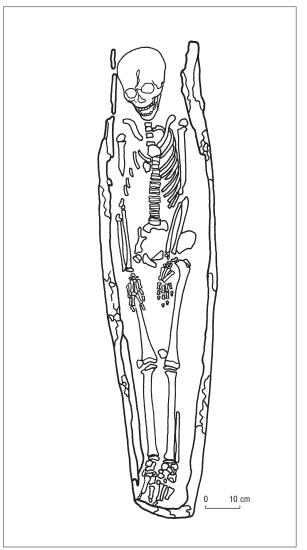


Fig. 12c. Dessin du squelette 11 - Fr. Janot.

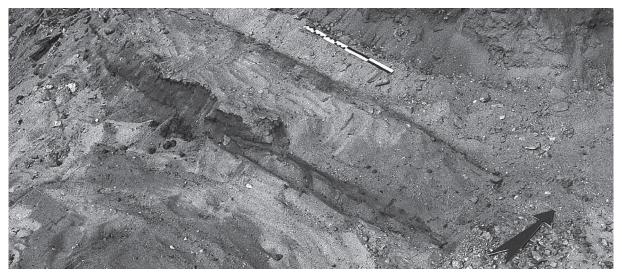


Fig. 13a. Le sarcophage 13 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 13b. Le squelette 13 en place - Chr. Decamps.

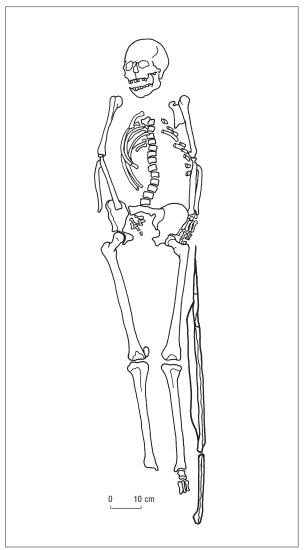


Fig. 13c. Dessin du squelette 13 - Fr. Janot.



Fig. 14a. Le sarcophage 14 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

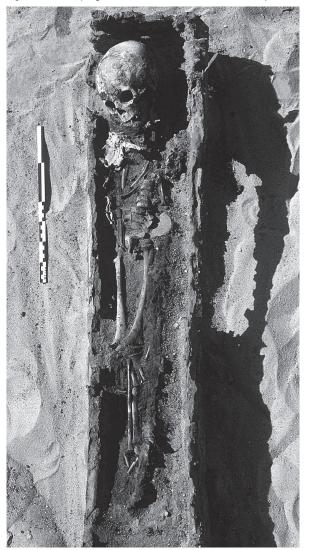


Fig. 14b. Le squelette 14 en place - Chr. Decamps.

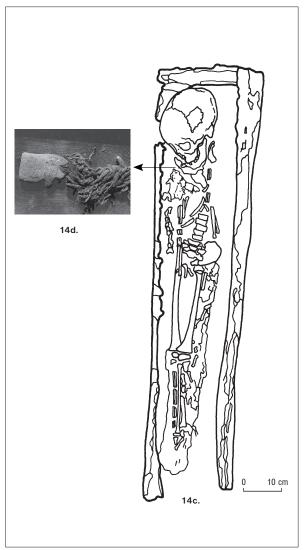


Fig. 14c. Dessin du squelette 14 - Fr. Janot.

Fig. 14d. Amulette-oudjat - Chr. Decamps.

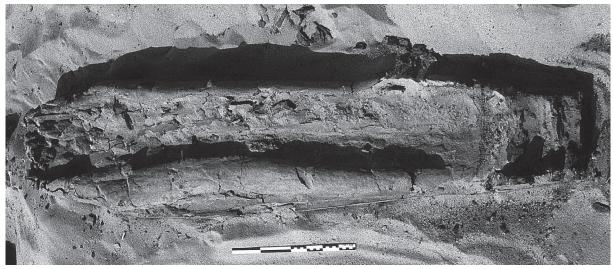


Fig. 15a. Le sarcophage 15 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 15b. Le squelette 15 en place - Chr. Decamps.

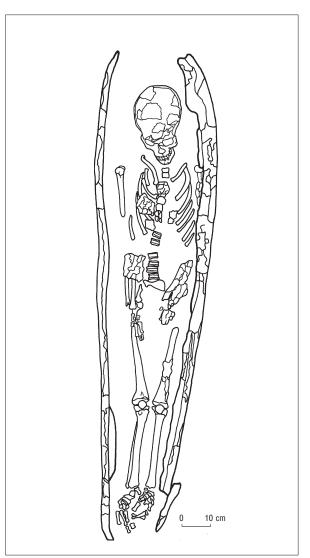


Fig. 15c. Dessin du squelette 15 - Fr. Janot.



Fig. 16. Collier d'amulettes provenant de la sépulture 16 - Chr. Decamps.



Fig. 17a. Le sarcophage 19 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

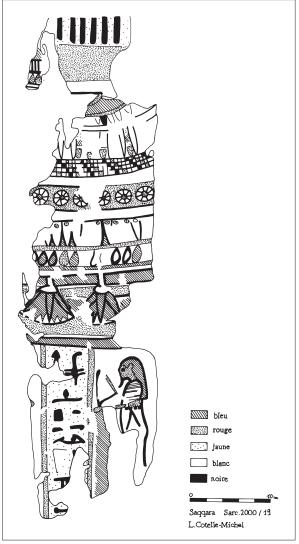


Fig. 17b. Dessin du sarcophage 19 - L. Cotelle-Michel.



Fig. 17c. Le squelette 19 en place - Chr. Decamps.

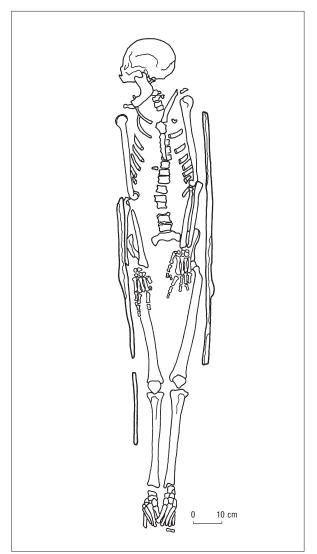


Fig. 17d. Dessin du squelette 19 - Fr. Janot.



Fig. 18a. Le sarcophage 20 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 18b. Le squelette 20 en place - Chr. Decamps.

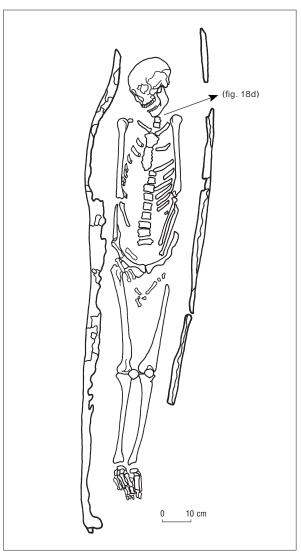


Fig. 18c. Dessin du squelette 20 - Fr. Janot.

Fig. 18d. Détail de la résille - Chr. Decamps.



https://www.ifao.egnet.net

Decamps



Fig. 19a. Le squelette 21 en place - Chr. Decamps.

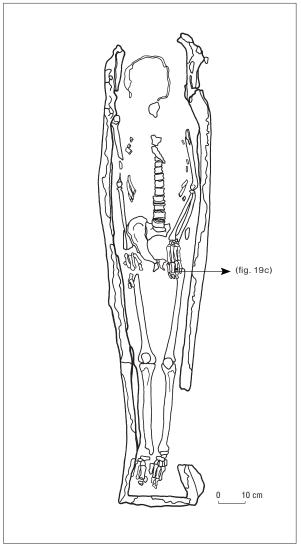


Fig. 19b. Dessin du squelette 21 - Fr. Janot.

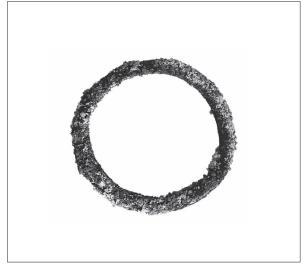


Fig. 19c. Anneau de bronze - Chr. Decamps.

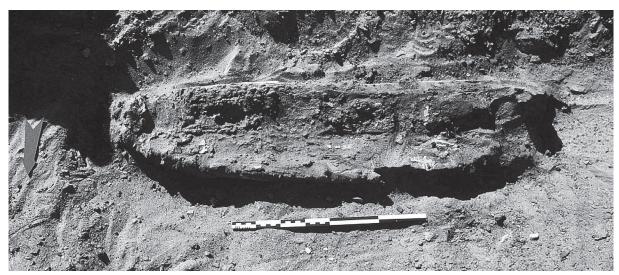
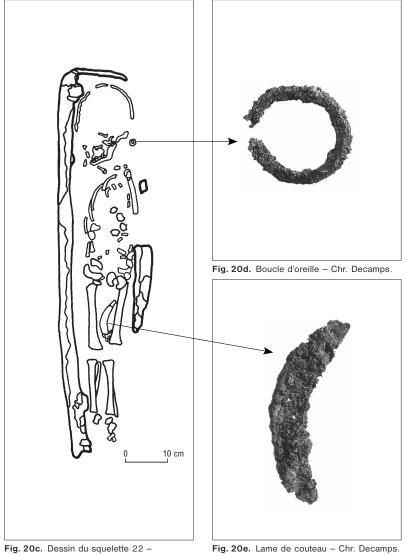


Fig. 20a. Le sarcophage 22 lors de sa découverte - Chr. Decamps.



Fig. 20b. Le squelette 22 en place -Chr. Decamps.



Fr. Janot.



Fig. 21a. Le sarcophage 23 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

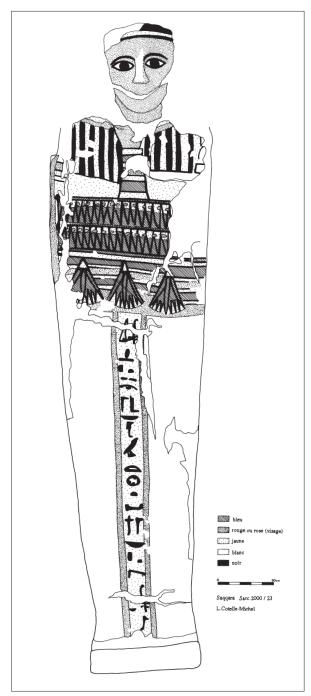


Fig. 21b. Dessin du sarcophage 23 - L. Cotelle-Michel.



Fig. 21c. Le squelette 23 en place - Chr. Decamps.

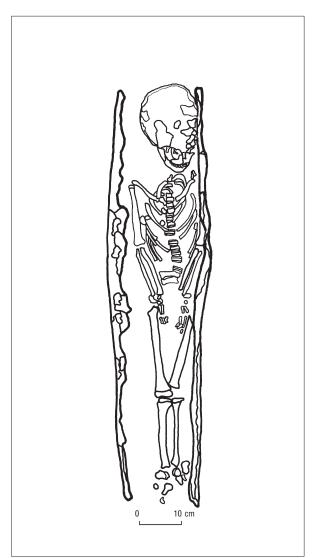


Fig. 21d. Dessin du squelette 23 - Fr. Janot.



Fig. 22a. Le sarcophage 24 lors de sa déocuverte - Chr. Decamps.

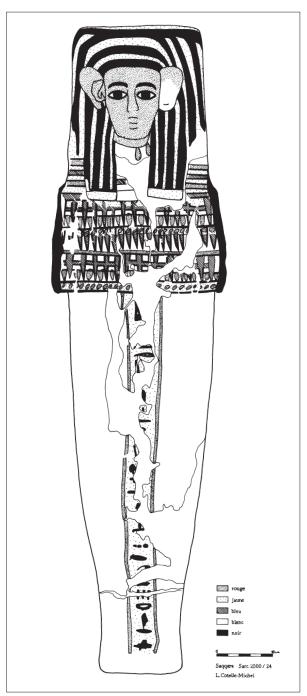


Fig. 22b. Dessin du sarcophage 24 - L. Cotelle-Michel.



Fig. 22c. Le squelette 24 en place - Chr. Decamps.

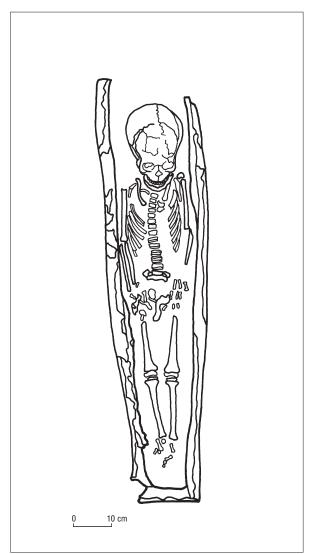


Fig. 22d. Dessin du squelette 24 - Fr. Janot.

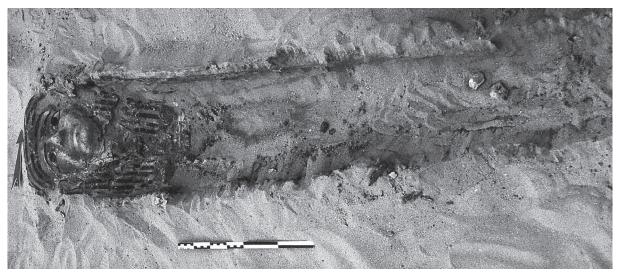


Fig. 23a. Le sarcophage 25 lors de sa découverte - Chr. Decamps.

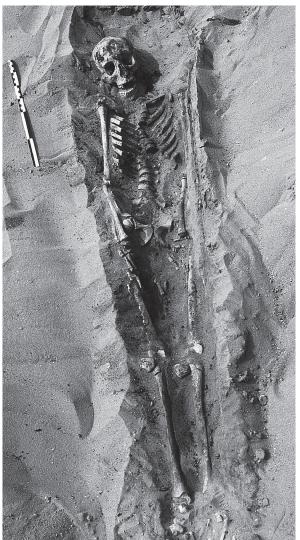


Fig. 23b. Le squelette 25 en place - Chr. Decamps.

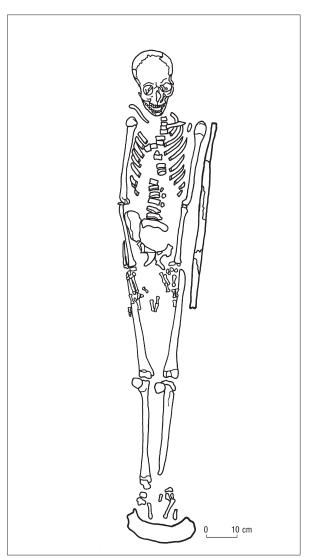


Fig. 23c. Dessin du squelette 25 - Fr. Janot.